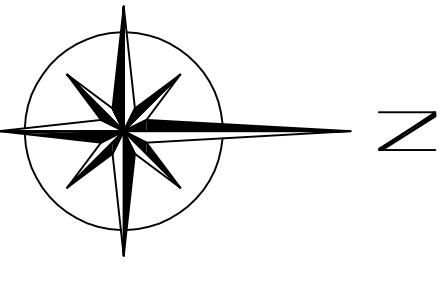


R.D.503
 Direction des Urbanismes
 Direction des Aménagements
 Direction des Infrastructures

R.D.22
 Direction des Urbanismes
 Direction des Aménagements
 Direction des Infrastructures



LEGENDE

- périmètre de zone
- emplacements réservés
- service de milieu social
- marge de recul et accès
- point d'alignement
- alignement de façade à protéger au titre de l'édifice (L.103-3° du décret relatif à l'urbanisme (cf. liste dans le rapport de présentation))
- Secteurs soumis au risque d'inondation
- bit et dar
- bit et rigole

LES ZONES

ZONES URBAINES

- UB Zone d'habitat collectif au hameau
- UC Zone d'habitat individuel
- UE Zone d'activités industrielles et artisanales et de services

ZONES A URBAINES

- AUb Zone d'habitat à urbaniser selon OAP

ZONES NATURELLES

- N Zone naturelle de protection stricte
- Np secteur en première de protection des paysages EP
- Nk secteur à vocation de loisirs
- Nl secteur à vocation de loisirs
- Nn Zone naturelle de projet éolien, dont
- Nep secteur de protection des paysages EP

ZONES AGRICOLES

- A Zone agricole de première de protection des paysages EP
- Ap secteur de production des céréales EP
- Ah Zone d'habitat non agricole, dont
- AH1 secteur en première de production agricole
- AH2 secteur en première agricole destinée à l'élevage et à la restauration
- Ahp secteur en première de production des paysages EP

commune de
SAINT-SAUVEUR-EN-RUE
 (département de la Loire)

PLU
 PLAN LOCAL D'URBANISME

3b - PLAN DE ZONAGE
 Commune sud
 Echelle 1/5000

Révision du POS prescrite le 20 octobre 2005
 Projet arrêté le 19 décembre 2013
 Approuvé le 5 novembre 2015

R. BARROT LOISEAU
 architecte urbaniste
 (www.barrotloiseau.com)